



COMPTE RENDU
Commune de Civrieux d'Azergues
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 juillet 2016

L'an deux mil seize, le 27 juillet à 20h30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 27 juillet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Mme Marie Pierre TEYSSIER, Mme Liliane DALLA LIBERA, M. Loïc BOUCHARD, Mme Françoise BRESSON, M. Jean PHILIBERT, Mme Isabelle ADELIN, Maires Adjoints ; Mmes Yveline POHLMANN, Brigitte BOURGEAY, M. Etienne du CHAFFAUT, Mme Claire CARMIGNATO, MM. Rocco CAPPELETTI, Jean-Luc TORREQUADRA, Xavier ROLLIN, Mme Béatrice CESARI, MM. Gabriel EHRET, Denis BINAUD.

Etaient absents excusés :

M. Olivier PASQUAL qui donne pouvoir à M. Rocco CAPPELETTI
M. Frank GRORUD qui donne pouvoir à M. Loïc BOUCHARD
M. David ALDEGUER qui donne pouvoir à Mme Yveline POHLMANN

Nombre de conseillers en exercice: 19 présents : 16 votants: 19

Désignation Secrétaire de séance :Mme Isabelle ADELIN

Le compte rendu des précédentes réunions sont approuvés à l'unanimité.
Toutefois M. Denis BINAUD indique que la remarque qu'il avait faite suite au compte rendu de la réunion du 24 juin 2016, n'a pas été prise en compte. Madame le Maire répond qu'à la dite séance, M. Denis BINAUD n'était pas intervenu publiquement.

Informations sur les décisions prises par le Maire par délégation du Conseil

Commande restauration mur du cimetière à l'entreprise Blanchon pour un montant de 5 582€.

Délibération Retrait de la commune de Quincieux du Syndicat Intercommunal Beaujolais Azergues

La commune de Quincieux a décidé de demander son retrait du SIBA considérant que, du fait de son rattachement à la Métropole, elle n'a plus d'intérêt dans l'exercice des compétences exercées par le Syndicat.

Conformément à l'article 5211-19 du CGCT, les communes adhérentes doivent délibérer dans un délai de 3 mois sur le retrait de la commune de Quincieux.

Madame le Maire soumet au vote ; approbation à l'unanimité du conseil municipal.



Délibération recensement de la population

L'INSEE nous a informés que le recensement dans notre commune s'effectuera du 19 janvier et 18 février 2017. Il convient de préparer dès à présent cette enquête.

Véronique Limousin a accepté d'être désignée « coordonnateur », il conviendra de recruter 3 agents recenseurs et d'en fixer la rémunération qui pourrait être sur la base de la dotation versée par l'INSEE, déduction faite des cotisations patronales, soit 1.72€ par bulletin individuel , 1.13€ par feuille de logement et 50€ par demi-journée de formation.

Madame le Maire soumet au vote.

Approbation à l'unanimité du conseil municipal.

Décision modificative budgétaire

Suite à la dissolution du SIVOS Anse/Chazay, la trésorerie a procédé à la répartition de l'excédent de trésorerie du SIVOS, soit 4.54% de 513 418.25€ ,ce qui représente pour la commune de Civrieux la somme de 23 309.19€.

S'agissant d'opérations d'ordre non budgétaires, le conseil municipal est invité à prendre une décision modificative pour augmenter le résultat de fonctionnement 002 de 2016 de + 23 309.19€.

Madame le Maire soumet au vote :

Approbation à l'unanimité du conseil municipal.

Sectorisation des collèges : motion

Isabelle Adeline informe que suite à la réunion qui s'est tenue le 27 juin dernier, à laquelle assistaient deux élues de Civrieux, il a été exposé le projet de modification de la sectorisation des collèges de notre circonscription et plus précisément le rattachement des élèves de Civrieux au collège de Chatillon d'Azergues.

Les membres de la commission scolaire ont donc préparé une motion et il en est donné lecture :

*« Motion concernant la réforme de la sectorisation des collèges
Conseil Municipal du 27 juillet 2016*

Réuni le 27 juillet 2016 en séance plénière, le conseil municipal de Civrieux d'Azergues exprime son profond désaccord quant au projet présenté par Mme Christiane GUICHERD, Vice-Présidente du Département du Rhône, le 27 juin dernier, au sujet de la modification de la sectorisation des collèges de notre circonscription.

Il a été présenté lors de cette réunion des perspectives d'effectifs des collèges de Chazay d'Azergues et de Anse qui font état d'un dépassement des capacités d'accueil prévues. Par ailleurs, le collège de Chatillon d'Azergues présente un état de 200 places vacantes environ. L'objet de la réunion du 27 juin dernier était de présenter un nouveau plan de sectorisation des collèges pour rééquilibrer ces effectifs.

La première hypothèse présentée, et actée, indique que la ville de Quincieux ayant rejoint la Métropole de Lyon, les effectifs de ses collégiens y seront désormais affectés, à compter de la



rentrée prochaine.

La seconde hypothèse prévoit de déplacer les enfants de Lucenay (qui étaient scolarisés à Anse) sur Chazay d'Azergues dès la rentrée prochaine également et ceux de Civrieux sur Chatillon d'Azergues à partir de la rentrée 2020, décision qui paraît uniquement motivée par des mouvements de chiffres dans les colonnes des effectifs prévisionnels sans tenir compte des conséquences pour les familles.

Lors de cette réunion, les représentantes du Conseil Municipal présentes ont exprimé leur vif mécontentement, argumentant que cette décision allait à l'encontre du bien-être des enfants et des conditions quotidiennes de fatigue dans lesquelles ils se trouveraient (augmentation du temps de transport en commun, perte d'autonomie notamment en matière de déplacements, sacrifices certains quant à leurs activités extrascolaires...). Par ailleurs, à ce jour, le SYTRAL organisateur des transports, n'est pas informé de ces mouvements, mais il aura la charge supplémentaire de mettre en place une nouvelle ligne Civrieux-Châtillon. En outre, c'est le bassin de vie dans son ensemble qui serait impacté par une telle décision : un projet d'urbanisme de la commune de Civrieux prévoit une passerelle entre les communes de Chazay d'Azergues et de Civrieux d'Azergues, dédiée aux modes doux, qui serait utilisée par les élèves du collège !

Mme La Directrice de l'école ainsi que l'enseignant du cycle 3, présents ce soir-là, ont également fait part de leurs craintes de voir les élèves quitter le cycle public au profil de l'école primaire privée de Civrieux qui propose ensuite le cycle collège privé, et se sont également formalisés de préparer la réforme des programmes avec un établissement pour ensuite voir les élèves partir dans un autre.

Le Conseil municipal exprime aujourd'hui très solennellement le vœu que soient explorées toutes les voies qui permettront de trouver une solution pérenne à un problème qui dépasse le simple comptage d'élèves au sein d'établissements secondaires, et que les communes impactées soient, dès la rentrée de septembre 2016, parties prenantes dans les réunions de travail qui seront organisées ».

A l'unanimité le conseil municipal valide cette motion, qui sera transmise au rectorat, à l'académie et au conseil départemental du Rhône.

Projet UNICEF - CCBPD

Dans le cadre des prolongations de prises de compétences Petite Enfance et Enfance-Jeunesse et du travail que chaque commune conduit pour ses enfants, la communauté de Communes souhaite coordonner une démarche de « labellisation » auprès de l'Unicef pour devenir « Communauté de Communes, amie des enfants » et labelliser dans le même temps chaque commune qui voudra s'impliquer dans cette démarche.

Un groupe de travail va être créé réunissant 1représentant élu de chaque commune intéressée. Madame le Maire propose que la commune s'associe à cette démarche et que Béatrice Césari soit nommée référente pour notre commune.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte la proposition de Madame le Maire.



Occupation des salles par les associations locales – tarifs et convention

- Concernant les tarifs, cette question sera revue en commission et présentée au prochain Conseil Municipal de septembre.

- Convention d'occupation temporaire de locaux communaux :
La commission a travaillé sur une nouvelle convention qui précise les conditions d'occupation par les associations locales utilisatrices des locaux communaux ; chaque élu en a été destinataire. Madame le Maire propose de la valider et soumet au vote.
A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ces conventions.

Projet « panier qui roule »

Françoise BRESSON présente le projet de cette société « Les Jardins du Lyonnais », système de vente en ligne de légumes classiques et biologiques ; il a été validé par la commission Activité Économique.

Il convient d'établir une convention d'occupation temporaire du domaine public puisque le véhicule souhaite stationner un soir par semaine près de la salle des fêtes et de fixer un droit de place à cet effet.

Il est proposé de reconduire le montant précédemment fixé, soit 8€ par jour.

Madame le Maire soumet au vote ; accord à l'unanimité du conseil municipal.

Rapports annuels sur les services publics

1. Eau potable (SIEVA)
2. Eau usée – assainissement (SAUR)
3. Traitement des déchets (SIBA)

Conformément à l'article L 2224-5 du CGCT, les élus en charge de ces services ont présenté les rapports relatifs au prix et à la qualité du service.

Tous les documents sont à la disposition du public pour consultation aux heures d'ouverture du secrétariat.

Comptes rendus commissions et Syndicats

Groupe de travail « Petite Enfance » de la CCBPD : Béatrice CESARI fait le compte rendu des deux dernières réunions : attribution des places en crèche, taux de satisfaction des familles très positif ; les crèches sont complètes.

La journée Petite Enfance va être reconduite, le 1^{er} avril 2017. Douze communes adhèrent déjà à la démarche de l'UNICEF.

Projet de construction d'un nouveau bâtiment dans le secteur du Bois d'Oingt . Pour le secteur de Civrieux, la crèche des Chères a été reprise par le prestataire AGDS et le bilan aujourd'hui est plutôt positif.

Prochaine réunion le 27 septembre à 18h30.

Mutuelle intercommunale : Isabelle ADELIN informe que le comité de pilotage en séance du 18/07/2016 a retenu la MTRL, qui a présenté l'offre la plus intéressante par rapport aux



critères demandés. Cette mutuelle sera présente au Forum des Associations ; des réunions publiques dans les 11 communes adhérentes seront organisées. La journée de signature officielle est fixée au 1^{er} septembre 2016. Des rendez-vous dans les communes avec les administrés auront lieu courant octobre, pour adhésion au 1^{er} janvier 2017.

Travaux RD 16 : Loïc BOUCHARD informe que ces travaux de réfection du tapis d'enrobé entre les 2 ronds points sont décalés à la 1^{ère} quinzaine de septembre ; ils auront lieu de nuit. Il sera demandé la réalisation du passage piétons vers la boulangerie Bio. Il a été évoqué la mise en place de panneaux pédagogiques sur cette zone.

Adresses Mail et agendas partagés : chaque élu pourra désormais utiliser une nouvelle adresse mail avec @civrieuxdazergues.fr ; les permanences des adjoints vont démarrer début septembre et Isabelle ADELIN et Frank GRORUD sont à disposition pour la mise en place de ce mode de communication.

Nuisances dans le village : Gabriel EHRET se fait le porte-parole des riverains de la place l'église et demande les dispositions prises pour remédier à tous ces désordres, tags, bruit, incivilités etc... Madame le Maire dénonce haut et fort tous ces actes, elle est en contact en permanence avec les gendarmes, des plaintes ont été déposées. Il est fortement demandé aux administrés de signaler immédiatement à la gendarmerie tous actes malveillants ; les gendarmes accentuent leur présence sur Civrieux et doivent convoquer les familles des jeunes concernés.

Communes nouvelles : Madame le Maire informe qu'à l'initiative du Maire de Limonest, une réunion d'information destinée aux élus des communes de Lissieu, Marcilly, Chasselay, les Chères, Limonest aura lieu le 28 septembre à 19h30 au Lissiaco à Lissieu.

Madame le Maire informe qu'elle a reçu les félicitations de Madame le Maire de Pentling pour l'élection du nouveau conseil municipal.

La séance est levée à 21h30.